

Bureau de  
mise en marché  
des bois



# Aménagement écosystémique et économie, où en sommes-nous réellement ?

**Le 27 novembre 2014**

Présenté par Mélissa Lainesse

# Objectif

---

Présenter une réflexion économique concernant la conciliation de la filière de bois, l'aménagement écosystémique, les autres ressources et usages en milieu forestier afin de susciter une discussion !

# Contexte

- Crise de l'industrie forestière : modifications de la demande, de l'offre et de la concurrence
- Préoccupation accrue du public pour la gestion du milieu forestier
- Préoccupation pour les valeurs environnementales et biologiques
- Nouvelles activités fauniques, récréatives et commerciales

# Contexte

- Régime forestier : Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF)
  - Aménagement écosystémique
  - Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
  - Augmentation des aires protégées
- Finances publiques limitées

# Contexte

## ■ Constats

- La demande pour les coupes partielles est en croissance (aménagement écosystémique, pressions sociales, etc.)
- Le coût des coupes partielles est plus élevé que les CPRS
- Demandes de modulations des prescriptions sylvicoles en vue d'améliorer la rentabilité financière des opérations

# Contexte

## ■ Constats

- Augmentation des superficies à traiter pour obtenir les mêmes volumes
- Partage accru du territoire avec d'autres utilisateurs
- Gestion des valeurs environnementales et sociales
- Augmentation des demandes multi-usages et autres ressources

Conciliation nécessaire!

Sur le plan économique,  
qu'est-ce que ça veut dire ?

Est-ce intéressant ?

# Qu'est-ce que la création de richesse pour la société ?

- L'ensemble des « individus » constituant la société est considéré dans les choix
- La valeur économique d'un bien ou d'un service de la forêt peut être :
  - ✓ Monétaire ou non monétaire
  - ✓ Tangible ou intangible
    - Valeur quantifiable (bénéfices) : ex.: m<sup>3</sup>
      - Défi: mesurer l'impact des choix
    - Valeur intangible (avantages) : ex.: résilience
      - subjective : perception de l'individu
      - localisée



# L'aménagement écosystémique

- Aménagement écosystémique
  - Basé sur le principe de maintenir à la fois la diversité des écosystèmes forestiers et leur productivité à long terme – Réduire les écarts par rapport à la forêt industrielle
  - Implantation provinciale
  - Avantages économiques pour la production de bois
    - ✓ Basés sur l'effet possibilité des coupes partielles
    - ✓ Dans les faits : effets parfois réels, mais pas toujours!

# L'aménagement écosystémique et l'économie

- Quel est l'impact économique ?
  - Valeur intangible liée aux écosystèmes
  - Impacts sur les opérations forestières :
    - ✓ Augmentation des coûts
    - ✓ Augmentation POSSIBLE des volumes récoltés, mais pas garanti
    - ✓ Impacts potentiels sur la valeur des bois

Bilan net ?

# L'aménagement écosystémique et l'économie

- Pour créer de la richesse, il faut que

$$\begin{aligned} & \text{Bénéfices économiques de la filière bois} \\ & \quad + \\ & \text{avantages économiques de la forêt} \\ & \quad \geq 0 \end{aligned}$$

- Dans le contexte de l'aménagement écosystémique

$$\begin{aligned} & \left( \begin{aligned} & \text{Bénéfices Économiques - filière de bois AVEC aménagement écosystémique} \\ & \quad - \\ & \text{Bénéfices économiques - filière de bois SANS aménagement écosystémique} \end{aligned} \right) \\ & \quad + \\ & \left( \begin{aligned} & \text{(avantages économiques de la forêt AVEC aménagement écosystémique)} \\ & \quad - \\ & \text{avantages économiques de la forêt SANS aménagement écosystémique} \end{aligned} \right) \\ & \quad \geq 0 \end{aligned}$$

# L'aménagement écosystémique et l'économie

- Donc

le différentiel de bénéfices économiques –filière bois

+

le différentiel des avantages économiques de la forêt

$\geq 0$

- Résultats souhaités :

- Compromis adéquat : la perte de la filière bois  $\leq$  gain pour les autres avantages.
- Situation idéale : le compromis génère un gain pour la filière bois et pour les autres avantages.

# Exemple

- La plantation
  - Analyse de rentabilité économique (filrière bois) de plantations résineuses avec CPRS
  - Résultats démontrent que
    - ✓ L'enjeu pour obtenir une rentabilité est
      - l'obtention de gains en rendement
      - à coûts raisonnables
  - Donc toute mesure susceptible de diminuer les gains en rendement et/ou d'augmenter les coûts compromet la rentabilité de la plantation!

# Exemple

- Exemples de mesures d'atténuations possibles pour les plantations
  - Diminution des entretiens pour accroître la naturalité du peuplement : pertes de rendement et diminution coûts
    - ✓ Si la perte de valeur < diminution des coûts : On gagne sur toute la ligne !
  - Conversion de la plantation en peuplement naturel (vieilles forêts) : augmentation des coûts (CPRS – CP)
    - ✓ Si la filière bois est toujours rentable : la perte de bénéfices < avantages de aménagement écosystémique
    - ✓ Si la filière bois n'est plus rentable :
      - Puisque l'aménagement écosystémique minimise les écarts, mais n'atteint pas les résultats de la forêt naturelle: on perd sur toute la ligne!

# Ce qu'il faut en retenir...

- L'impact des mesures proposées sur la rentabilité économique est donc un enjeu important :
  - ✓ **Si la rentabilité est maintenue** : On peut au moins supposer que ça vaut le coup (prix à payer !).
  - ✓ **Si la rentabilité n'est plus au rendez-vous** : On est clairement mieux de ne rien faire ou faire autre chose ou d'investir ailleurs.
  
- Une analyse des impacts économiques des mesures proposées semble inévitable :
  - ✓ Pour miser sur les situations « gagnantes-gagnantes »
  - ✓ Pour s'assurer qu'on ne perd pas sur tout la ligne
  - ✓ Pour établir quel est le prix à payer !

# Le modèle actuel est-il économiquement viable ?

- En présence de non-rentabilité économique en termes de production de bois
  - Il faut faire des choix !
  
- En présence de rentabilité économique en termes de production de bois
  - Il faut s'assurer de la rentabilité financière des parties impliquées
    - ✓ Pour que la valeur économique se réalise, **les intervenants** du processus doivent y trouver leur compte.



# Le modèle actuel est-il économiquement viable ?

- Actuellement, les « prix à payer » pour l'aménagement écosystémiques et des demandes pour les autres ressources et usages sont assumés essentiellement par
  - l'industrie forestière
  - le gouvernement
- La capacité de payer est de plus en plus limitée !

# Le modèle actuel est-il économiquement viable ?

- Les coûts sont de plus en plus élevés :
  - Préoccupation accrue du public pour la gestion du milieu forestier
  - Préoccupation pour les valeurs environnementales et biologiques
  - Nouvelles activités fauniques, récréatives et commerciales

# Le modèle actuel est-il économiquement viable ?

- La durabilité de la conciliation des différents biens et services de la forêt passe donc par :
  - des analyses de rentabilité économique
  - des choix
  - une redistribution des coûts
    - ✓ établi par exemple selon le principe d'utilisateur-payeur

C'est une question d'équilibre !

